

# PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

## NOS PRIORITÉS

1. Promouvoir l'inclusion et l'acceptation des différences.
2. Augmenter les comportements empreints de civisme. (respect verbal envers tous, adultes comme élèves.)
3. Augmenter les interactions sociales positives entre les élèves en tout temps.

## RECONNAÎTRE L'INTIMIDATION

« Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. » (Loi sur l'instruction publique, 2012)

## 4 CRITÈRES POUR IDENTIFIER S'IL EST QUESTION D'INTIMIDATION :

Une inégalité des pouvoirs;

L'intention de faire du tort;

Des sentiments de détresse de la part de l'élève qui subit de l'intimidation;

La répétition, la persistance de paroles et de gestes agressifs

## UN CONFLIT

- Un conflit émerge lorsqu'un différend surgit entre élèves.
- Un conflit peut entraîner des gestes de violences isolés.
- Dans un conflit, il n'y a pas de rapport de force.
- Dans un conflit, il n'y a aucune victime (même si l'un ou l'autre élève peut se sentir perdant).
- Dans un conflit, les personnes se sentent libres de donner leur version des faits. La situation se règle par la négociation ou la médiation.
- Le conflit peut se poursuivre dans le temps s'il n'est pas réglé.
- Une bagarre, une insulte ou une menace isolée ne constituent pas nécessairement des actes d'intimidation, mais il s'agit plutôt de gestes violents et répréhensibles sur lesquels il faut **INTERVENIR** de manière importante également.

*L'école des Bourlingueurs interviendra pour contrer toute forme d'intimidation ou de violence motivée, notamment, par le racisme, l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre, un handicap ou une caractéristique physique ou tout autre motif, et il en est de même pour tout acte de violence à caractère sexuel.*

## QUELQUES MESURES PRÉVENTIVES



- ✓ Ateliers habiletés sociales (socio-émotionnels) animés par les TES inspirés du programme « Hors-piste », trousse pédagogique Vers le pacifique, programme Au cœur de l'harmonie.
- ✓ Mise en place du soutien aux comportements positifs.
- ✓ Intervention efficace en vue d'agir tôt.
- ✓ Surveillance accrue dans les espaces à risque (récréations, corridors, toilettes)
- ✓ Accompagnement à la résolution de conflits.
- ✓ Utilisation de la technique d'impact qui a pour but de prendre conscience ou de changer un comportement.
- ✓ Programme de prévention composé de divers ateliers animés par le réseau Enfants-Retour.
- ✓ Activités qui favorisent le sentiment d'appartenance ainsi qu'un climat scolaire sain, bienveillant et sécuritaire (récréations guidées et animées, pauses-actives, conseil de coopération, activités parascolaires)
- ✓ Brigade aux récréations par des élèves du 3<sup>e</sup> cycle (animations de jeux)
- ✓ Code de vie de l'école, rôle de l'élève et diffusion des règles de conduite et des mesures de

Les sanctions disciplinaires s'effectueront en fonction de l'analyse de la situation, notamment selon le profil de l'élève, ainsi qu'au regard de la **nature**, de la **gravité**, de la **fréquence** et de la **légalité** des gestes posés. Les intervenants accompagnent l'élève dans une démarche de résolution de conflits/problèmes et de réparation. Les conséquences et la réparation seront en lien avec le geste posé.

L'intervenant ou la direction **verra à ce que les mesures mises en place pour soutenir soient appliquées et respectées** et à les modifier si elles ne sont pas efficaces.

**Un suivi aux parents** sera donné pour les informer de la situation et voir comment ils s'organisent avec le support offert.

### CONFIDENTIEL

#### POUR DÉNONCER UNE SITUATION

- En personne : **en parler à un adulte** (t.e.s., psychoéducatrice, tuteur, direction, etc.).
- Par téléphone : **514 380-8899 p. 4231** (demander de parler à une t.e.s).

### RESSOURCES

#### SERVICE 24H/7JOURS – GRATUIT – CONFIDENTIEL

**Ligne Parents** : 1-800-361-5085/  
ligneparents.com  
**Tel Jeunes** : 1-800-262-2266 /  
teljeune.com



**Guide** : Mon pouvoir contre  
l'intimidation et la violence comme PARENTS